

MODALITES D'INSCRIPTION

1. Dans un premier temps, prenez rendez-vous auprès de la Directrice.

2. Puis vous pouvez inscrire votre enfant à la Mairie. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour l'inscription à la Mairie. Les documents suivants vous seront nécessaires:

- **Le livret de famille**
- **Un justificatif de domicile (facture, etc...)**

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

3. Une fois que votre enfant est inscrit à la Mairie, vous pouvez l'inscrire à l'école (le jour convenu avec la Directrice). Les documents suivants vous seront nécessaires:

- **Le carnet de santé** de votre enfant (aucune photocopie ne sera acceptée)
- **Le certificat d'inscription** remis par la Mairie
- **Un certificat de radiation** est demandé pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans une autre école maternelle.

Mme ORTEGA